

## Nétiquette - réseaux sociaux

Les comptes de réseaux sociaux de la Ville de Sorel-Tracy ont été créés pour favoriser les échanges et le partage de l'information avec les citoyens. Il est donc primordial d'y maintenir un climat courtois et respectueux. Il sera considéré que tous ont pris connaissance de cette nétiquette et en acceptent les tenants.

**Différentes sanctions pourront être imposées aux contrevenants, allant de l'avertissement à l'expulsion de la page, selon la gravité du geste.**

- Il est interdit de faire usage de faux profils dans le but de nuire ou d'induire en erreur.
- La Ville encourage les citoyens à utiliser un français de qualité dans leurs échanges.
- Toutes formes de racisme, de xénophobie, de sexisme et d'homophobie sont interdites. Ces commentaires seront immédiatement supprimés.
- Aucune publicité ne sera tolérée sur ces pages.
- Vous pouvez exprimer votre désaccord en faisant preuve de respect et de politesse. Aucune forme d'agressivité ne sera tolérée sur ces pages.
- La Ville se réserve le droit de supprimer tout commentaire diffamatoire (pouvant nuire à la réputation d'autrui).
- Le langage et le contenu vulgaires, obscènes, malveillants ou irrespectueux ne sont pas acceptés, que ce soit envers d'autres internautes ou envers les employés de la Ville. Dans le but de maintenir un climat de discussion sain, les commentaires qui ne respectent pas ces règles seront immédiatement supprimés.
- Il est recommandé de limiter l'utilisation de mots ou de phrases en majuscule, qui équivalent à des cris sur Internet.
- Les dialogues entre individus et les débats plus « privés » ne sont pas appropriés sur cette page, qui propose plutôt de l'information d'intérêt général.
- Les contenus qui présentent un intérêt pour les citoyens sont encouragés. Veuillez-vous abstenir de publier des messages qui n'ont aucun lien avec la Ville de Sorel-Tracy.
- Il est important de garder à l'esprit que les réseaux sociaux de la Ville de Sorel-Tracy agissent comme supports à son site Internet. Il est donc normal que toute l'information

ne s'y trouve pas. Avant de poser une question sur les réseaux sociaux, il est recommandé d'essayer de trouver l'information sur le site Internet.

- Les messages ou commentaires porteurs d'informations confidentielles, telles que les renseignements personnels, seront retirés immédiatement.
- Évitez l'envoi de messages à répétition qui nuisent aux échanges.
- L'insertion d'images, de liens vers d'autres sites ou de tout autre type de fichiers dans les messages est permise, à condition qu'ils respectent la netiquette. Cependant, la Ville de Sorel-Tracy n'est aucunement responsable de leur contenu.
- Les publications de la Ville de Sorel-Tracy n'engagent que celle-ci. Elle n'est pas responsable des erreurs que pourraient contenir les publications qu'elle repartage.
- La Ville de Sorel-Tracy se réserve le droit de fermer ses comptes de réseaux sociaux à tout moment, et ce, sans préavis.
- La Ville de Sorel-Tracy n'est nullement tenue de retirer vos messages de ses réseaux sociaux, si un jour vous en faites la demande. Elle vous invite donc à bien réfléchir à vos propos et à leurs conséquences.
- Les commentaires et les discussions sont encouragés, mais les plaintes ne seront pas traitées en public sur les médias sociaux. Un message privé peut toutefois être envoyé.
- La Ville se réserve le droit de modifier ses règles de conduite (netiquette) en tout temps, et ce, sans préavis.
- Les demandes médias doivent être faites auprès du Service des communications, au 450 780-5600, poste 5716.

Les réseaux sociaux de la Ville de Sorel-Tracy sont gérés par le Service des communications. Les réponses aux questions et aux commentaires se font durant les heures normales de travail, sauf en situation d'urgence. Ainsi, un délai de 24 heures est raisonnable pour obtenir une réponse, bien que le délai le plus court possible soit à privilégier. Merci à la Ville de Rimouski et à l'ESG UQAM pour avoir servi d'inspiration à la rédaction la netiquette de la Ville de Sorel-Tracy.